

## 1 Projet d'Appui à la Paix et la Stabilité (PAPS)

Maitre d'œuvre :	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Maitre d'ouvrage	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Zone d'intervention	61 Sur les 63 communes prioritaires de la HACP (voir liste en annexe)
Durée totale:	30 mois
Montant :	4.650.000 euros
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : Amener la HACP à jouer un rôle clé de coordination et de mobilisation des acteurs en matière de consolidation de la paix, en relation avec la stratégie pour le développement et la sécurité dans les zones sahélo-sahariennes (SDS) et de contribuer ainsi à l'atténuation de l'insécurité et donc à Favoriser les conditions d'u développement durable.</p> <p><b>L'objectif spécifique</b> : la HACP renforce ses propres capacités pour venir en appui de façon efficace auprès des institutions, des collectivités territoriales et des organisations de la société civile actives en matière de consolidation de la paix, à travers les actions concrètes prévues dans le cadre du projet.</p>
Résultats attendus	<p><b>Résultat1</b> : la police municipale est développée et fonctionnelle dans un grand nombre de communes qui en étaient demandeuses.</p> <p><b>Résultat2</b> : les collectivités territoriales sont renforcées. Elles élaborent et mettent en œuvre leurs plans de développement et suivent les activités de l'IDSII réalisées sur leur territoire de manière efficace.</p> <p><b>Résultat3</b> : un grand nombre d'initiatives émanant des organisations de la société civile (OSC) actives de consolidation de la paix sont financées et mises en œuvre.</p> <p><b>Résultat4</b> : la planification stratégique, le suivi opérationnel de l'IDS II et sa gestion financière sont assurés par la HACP avec efficacité, qu'il s'agisse du projet mis en œuvre par ses propres services ou de ceux mis en œuvre par les partenaires d'exécution.</p>

Principales activités

**Activité 1.1** : la police municipale est dotée d'un cadre juridique solide.

**Activité 1.2** : sensibiliser des parties prenantes.

**Activité 1.3** : recrutement, formation et déploiement des policiers municipaux.

**Activité 1.4** : équipement des PM

**Activité 1.5**: recrutement, formation et déploiement des policiers municipaux.

**Activité 2.1** : état des lieux et évaluation des besoins dans les régions et les communes ciblées par le programme ainsi que dans les DR/P/AT/DC.

**Activité 2.2** : appui aux conseillers régionaux.

**Activité 2.3** : en fonction des besoins, identification, programmation et réalisation des formations.

**Activité 2.4** : en fonction des besoins, identification, des équipements nécessaires, commande et réception.

**Activité 2.5** : en lien avec l'activité formation, implication des élus régionaux et communaux ainsi que des DR/P/AT/DC dans les visites de terrain, le suivi et l'évaluation des activités.

**Activité 3.1** : rédaction et validation des lignes directrices de l'AAP.

**Activité 3.2** : lancement de l'appel à proposition et publicité.

**Activité 3.3** : mise en place du comité d'évaluation

**Activité 3.4** : sélection des propositions, formation préalable et contractualisation

**Activité 3.5** : suivi, accompagnement sur le terrain, évaluation.

**Activité 4.1** : mise en place du projet.

**Activité 4.2** : gestion financière, des ressources humaines et logistique.

**Activité 4.3** : suivi opérationnel projet HACP et projets partenaires.

**Activité 4.4** : organisation des comités de suivi et d'évaluation.

**Activité 4.5** : reporting.

**Activité 4.6** : réactualisation et entretien du site internet HACP/visibilité.

## 2 projet de renforcement d'opportunités pour les jeunes (PROJeunes)

Maitre d'œuvre	CARE INTERNATIONAL
Maitre d'ouvrage	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Zone d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>Maradi</u> : communes d'Azagor et Gadabedji dans le département de Dakoro</li> <li>✓ <u>Zinder</u> : communes de Tarka, Ollolewa et Falanko dans le département de Tanout</li> <li>✓ <u>Diffa</u> : communes Diffa CU, Gueskérou et Chétimari (département de Diffa) ; Toumour et Bosso (département de Bosso) ; MaïnéSoroa CU, Foulatari et Nguelbeyli (département de MaïnéSoroa) ; Goudoumaria (département de Goudoumaria) ; Nguigmi CU, Ngourti et Kablewa (département de Nguigmi).</li> </ul>
Durée totale:	15 mois
Montant :	2.700.000 euros
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : contribuer à la consolidation de la paix à l'amélioration de la stabilité sociale et politique au Niger.</p> <p><b>L'objectif spécifique</b> : créer les conditions favorables à une meilleure insertion des jeunes dans le tissu socio-économique et politique local dans 17 communes des régions de Diffa, Maradi et Zinder.</p>
Résultats attendus	<p><u>Résultat 1</u> : Les acteurs locaux s'approprient des activités réalisées</p> <p><u>Résultat 2</u> : Les jeunes participent au développement de leurs communautés à travers des travaux d'intérêt collectif et générateurs d'emplois (travaux HIMO)</p> <p><u>Résultat 3</u> : Les jeunes développent des activités génératrices de revenus rentables.</p>
Principales activités	<p>1.1. Discussions initiales avec les autorités locales et mise en place du comité communal ; 1.2 Réalisation du référentiel et de l'étude des marchés ; 1.3. Restitutions communales et pré-sélection des sites ; 2.1. Etat des lieux des ouvrages à réaliser et validation par le comité communal ; 2.2 Installation des comités communautaires ; 2.3. Installation officielle des chantiers ; 2.4. Réalisation des activités HIMO ; 2.5. Suivi par les autorités locales ; 3.1 Identification des créneaux porteurs d'AGR ; 3.2 Examen et sélection des dossiers à financer ; 3.3 Réalisation des AGR ; 3.4 Appuis techniques pour la réalisation des AGR ; 3.5 Suivi par les autorités locales.</p>

### 3. Projet d'appui à la Préservation de la paix et de la sécurité à travers la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes et femmes urbains et ruraux

Maitre d'œuvre:	OXFAM
Maitre d'ouvrage	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Zone d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>Agadez</u> : Commune urbaine d'Agadez</li> <li>✓ <u>Tahoua</u> : Tassara, Tillia, Kao, CU Tchintabaraden, CU de Tahoua.</li> <li>✓ <u>Tillabéry</u> : Abala, Sanam, Filingué CU, Kourfey centre, Imanan</li> <li>✓ <u>Zinder</u> : Tanout CU, Tenhiya, Gangara, Gamou, Kéllé, tesker, Alakoss.</li> </ul>
Durée totale du projet:	14mois
Montant :	2.414 000 euros
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : Contribuer à la consolidation de la paix et à l'amélioration de la stabilité sociale et économique dans les régions du Nord, Nord-Ouest et Sud-Est du Niger (Agadez, Tahoua, Tillabéry, Zinder)</p> <p><b>Objectifs spécifiques</b> : Accroître l'accès des populations, en particulier des jeunes et des femmes, aux opportunités économiques dans les zones ciblées à travers la valorisation du potentiel agro-sylvo-pastoral, la diversification des activités économiques et le renforcement des mécanismes et instruments de prévention et gestion de crises et des conflits sociaux.</p>
Résultats attendus	<p><b>R1</b> : Les revenus des populations des zones ciblées, notamment des jeunes et des femmes, sont augmentés pour contribuer à répondre à leurs besoins essentiels et au développement socio-économique de leurs communes.</p> <p><b>R2</b>: Les mécanismes de prévention et gestion de crises sont renforcés et un instrument pour le dialogue social en faveur de la prévention et gestion des conflits est opérationnel.</p>
Principales activités	<p>1.1) Référentiel 1.2) Etude sur les filières et Activités Génératrices de Revenu (AGR) porteuses 1.3) Mise en place et accompagnement des commissions communales de sélection et suivi des activités à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) et AGR/Micro-entreprises) 1.4) Conduite des activités HIMO sous forme de Cash for Work (CFW) 1.5) Conduite des AGR et appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes 2.1) Mise en place d'un système de gouvernance locale participative et inclusive des services sociaux de base (infrastructures et équipements communautaires en milieu rural et assainissement en milieu urbain) 2.2) Suivi de la vulnérabilité et alerte précoce locale : Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité (OSV) et Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences (SCAP/RU) 2.3) Création et opérationnalisation des cadres permanents de communication sur la paix.</p>

#### 4. Projet d'Appui au Relèvement Social et Economique dans les régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry (PARSE II)

Maitre d'œuvre :	KARKARA
Maitre d'ouvrage :	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Zone d'intervention:	26 communes des régions d'Agadez, de Tahoua et de Tillabéry répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>Agadez</u> : les 14 communes de la région (sauf Agadez CU),</li> <li>✓ <u>Tahoua</u> : Abalak, Tabalak, Tamayya, Azzay, Akoubounou, Ibohamane,</li> <li>✓ <u>Tillabéry</u> : Anzourou, Ayorou, Bankilaré, Banibangou, Inates et Tondikiwindi.</li> </ul>
Durée du projet:	18 mois.
Montant :	2.450.007 euros
Objectifs :	<b>Objectif global :</b> Contribuer à la consolidation de la paix et à l'amélioration de la stabilité sociale et économique dans les régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry.  <b>Objectif spécifique :</b> Créer des emplois temporaires ou durables au profit des jeunes (hommes et femmes) et des autres couches défavorisées au niveau des 26 communes des régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry afin de contribuer à l'amélioration de leurs revenus et de leur insertion socioéconomique.
Résultats attendus :	<b>R1 :</b> Les jeunes et les femmes ainsi que les autres acteurs économiques des régions d'Agadez de Tahoua et de Tillabéry fragilisées par la situation d'insécurité et les crises alimentaires perpétuelles, bénéficient d'un appui pour initier ou développer des activités génératrices de revenus (AGR).  <b>R2 :</b> Les emplois temporaires des jeunes et l'accès aux infrastructures de base sont améliorés grâce aux travaux d'intérêt communautaire à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).
Activités principales	<u>Activités communes aux deux résultats</u>  <b>A1 :</b> Recruter et mettre en place le personnel du projet au niveau des régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry.  <b>A2 :</b> Co organiser un atelier de lancement du projet avec les autres agences d'exécution (Care, Oxfam) et la HACP.  <b>A3 :</b> Organiser un atelier interne de planification préliminaire des activités du projet et de revue des procédures de mise en œuvre avec le staff de

Karkara.

**A4 :** Organiser des missions d'information et de sensibilisation sur le démarrage de la phase II du PARSE au niveau des 26 communes concernées par le projet en collaboration avec la HACP.

**A5 :** Appuyer les mairies à mettre en place là où cela est nécessaire et à renforcer les comités communaux d'analyse et d'approbation des dossiers de microprojet (CCAA) dans le domaine des AGR et des travaux HIMO.

**A6 :** Adapter le modèle de contrat type et le canevas simplifié de dossier de microprojet élaborés lors de la première phase aux nouveaux critères objectifs d'éligibilité au financement des AGR et des travaux HIMO après les avoir soumis à la HACP.

**A7 :** Organiser des ateliers communaux de révision des critères d'éligibilité au financement du projet et former les membres des comités communaux d'analyse et d'approbation avec la participation de la HACP.

**A8 :** Organiser des réunions et des ateliers stratégiques avec les autres agences d'exécution CARE Niger et Oxfam ainsi que la HACP.

Activités liées au résultat I

**R1A1 :** Diligenter une enquête d'opinion sur les besoins en AGR et identifier les créneaux porteurs au profit des groupes cibles dans les 26 communes d'intervention du PARSE II.

**R1A2 :** Mener des Missions d'information et de sensibilisation des bénéficiaires du projet sur les possibilités qu'offre le PARSE II en matière de financement et de création de nouveaux emplois avec les représentants de la HACP

**R1A3 :** Renforcer les capacités des membres des CCAA sur l'analyse des dossiers de microprojets et les procédures de suivi de la mise en œuvre des microprojets.

**R1A4 :** Appuyer le processus d'élaboration des dossiers de Microprojet par les groupes cibles du projet avec la participation des techniciens des projets.

**R1A5 :** Analyser et améliorer la méthodologie de ciblage des bénéficiaires au niveau de chacune des communes avec la participation des membres du CCAA.

**R1A6 :** Accompagner les bénéficiaires des microprojets avec l'appui technique des techniciens du projet (TAC) dans la mise en œuvre de leurs initiatives.

**R1A7 :** Identifier les besoins en renforcement des capacités (business plan,

techniques, de gestion, commerciales, négociation, marketing) avec le service du Plan.

**R1A8** : Fournir des appuis en matériels et équipement aux groupes cibles bénéficiaires des actions du projet.

**R1A9** : Evaluer les microprojets (AGR) et les travaux HIMO avec la participation de la HACP et les conseils régionaux.

*Activités liées au résultat II*

**R2A1** : Faire un diagnostic préalable des espaces stratégiques à récupérer ainsi que les d'ouvrages et les infrastructures communautaires à réhabiliter dans les 26 communes de la zone d'intervention du projet sur la base du contenu des PDC des communes et des plan régionaux d'aménagement.

**R2A2** : Evaluer les priorités communales en prenant en compte les prévisions contenues dans les plans communaux de développement (PDC) et les prévisions de différents partenaires au développement intervenant dans la commune.

**R2A3** : Identifier et Sélectionner les sites et les infrastructures en vue de leur réhabilitation par les travaux HIMO sur la base des conclusions du comité communal d'analyse et d'approbation.

**R2A4** : Réaliser des études de faisabilité sommaire pour la réhabilitation/construction de certains ouvrages ou infrastructures.

**R2A5** : Contractualiser avec des ONG locales pour le suivi des travaux HIMO.

**R2A6** : Identifier des animateurs endogènes et renforcer leurs capacités dans le suivi des chantiers pour une meilleure réalisation de leurs activités.

**R2A7** : Accompagner le processus de mise en œuvre des travaux par des missions de supervision des TAC du projet.

**R2A8** : Suivre et contrôler l'avancement du processus de mise en œuvre des activités HIMO par le staff du projet, les délégués communaux, les conseillers régionaux et la HACP.

**R2A9** : Réceptionner les ouvrages et infrastructures de base.

## 5. Projet de consolidation de l'action des plateformes d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement des jeunes dans les régions du nord du Niger (Agadez et Tahoua)

Maitre d'œuvre :	SWISSCONTACT
Maitre d'ouvrage	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Zone d'intervention	Région de Tahoua et Agadez
Durée totale:	9 mois
Montant :	300 000 euros
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : Contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes sans emploi, en situation précaire des régions du Nord du Niger en favorisant leur autonomie économique</p> <p><b>L'objectif spécifique</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Consolider les services d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement des jeunes proposés dans les plateformes</li> <li>✓ Consolider l'autonomisation et le positionnement des dispositifs d'insertion dans le contexte local (institutions, partenaires, prestataires, public cible)</li> </ul>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ R.1.1 Les plateformes sont opérationnelles et élargissent leur zone d'intervention</li> <li>❖ R.1.2 Un service d'information et d'orientation de qualité est disponible pour tous les jeunes</li> <li>❖ R 1.3 Les jeunes sont accompagnés et peuvent bénéficier d'un appui à l'insertion de qualité</li> <li>❖ R.2.1 Le réseau de partenaires/prestataires est consolidé pour identifier et développer des opportunités pour les jeunes.</li> <li>❖ R 2.2 Les plateformes sont connues du public cible et des acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>❖ R 2 3. Une démarche qualité est mise en place et respectée</li> </ul>
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcement des capacités des acteurs</li> <li>✓ Mise en œuvre de permanences mobiles</li> <li>✓ Création d'opportunités pour les jeunes</li> <li>✓ Désengagement progressif du projet et autonomisation des PF</li> <li>✓ Communication et événementiel</li> <li>✓ Dialogue politique</li> </ul>



## 6. Projet vers l'insertion socio-économique des enfants les plus vulnérables de Maradi et Zinder pour de meilleures chances d'avenir et une plus grande stabilité dans la région !

Maitre d'œuvre :	SAVE THE CHILDREN
Maitre d'ouvrage	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Zone d'intervention	Villes de Maradi et Zinder,
Durée totale:	20 mois
Montant :	650 000 euro
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : Contribuer à la résilience des enfants en situation de vulnérabilité ou de pauvreté par l'insertion professionnelle des enfants pris en charge par les SEJUP sur le marché du travail et le développement de micro entreprise</p> <p><b>L'objectif spécifique</b> :</p> <p>Les apprentissages organisés par les SEJUP pour les enfants vulnérables se traduisent par une embauche ou une promesse d'embauche, dans 75% des cas et dans des conditions respectant leur droit à la protection.</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ R-1 : Réduction des phénomènes de maltraitance et d'abus dont sont victimes les enfants en apprentissage et/ou enfants jeunes travailleurs grâce à la sensibilisation et structuration des communautés, parents et professionnels autour des questions de protection de l'enfant.</li> <li>❖ R-2 : Les SEJUP sont en capacité de placer 200 enfants en apprentissage et d'assurer leur insertion dans la vie active à travers le renforcement des liens avec le secteur privé.</li> </ul>
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ AR1 : Recherche "Vulnérabilité et exposition des enfants jeunes travailleurs au châtime nt corporel et autres formes de maltraitance et abus - versus statut de ces formes de violence dans la législation et les politiques"</li> <li>✓ AR1 : Développement de matériel de communication pour la sensibilisation de mass (dessin animé, pagi-voltes, affiches, leaflet) sur la question de la maltraitance des enfants jeunes travailleurs</li> <li>✓ AR1 : Activités de sensibilisation des jeunes, parents, employeurs, autorités, artisans, professionnels, commerçants aux thématiques de la protection de l'enfant (caravane de sensibilisation dans les quartiers et causeries)</li> <li>✓ AR1 : Séances de sensibilisations trimestrielles des jeunes, parents et professionnels des plateformes d'Orientation Professionnelle de Maradi et Zinder.</li> <li>✓ AR1 : Actualisation de la cartographie des institutions de formations professionnelles et des chefs d'entreprises, existantes au niveau de</li> </ul>

la plateforme d'orientation de Maradi et Zinder

- ✓ AR1 : Formation des professionnels/employeurs en contact avec les plateformes d'orientation de Maradi et Zinder aux thématiques de la protection de l'enfant
- ✓ AR1 : Développement d'un code de bonne conduite (collecte des codes de conduite existants sur la question des enfants travailleurs, création d'un comité technique d'élaboration et validation en atelier régional.)
- ✓ AR1 : Formation des conseillers techniques et gestionnaires de plateformes aux thématiques de la protection de l'enfant
- ✓ AR1 : Développement de procédures locales de politique de défense au niveau de la plateforme d'Orientation professionnelle de Maradi et de Zinder
- ✓ AR1 : Développement de matériel de communication sur la protection de l'enfant au niveau des plateformes d'orientation professionnelles à l'attention du public
- ✓ AR1 : Développement d'une stratégie de plaidoyer en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de vulnérabilité ou non intégrés au système scolaire, de l'adoption de textes sur la protection de l'enfant et la prohibition de toute forme de violence à l'encontre de l'enfant dans tous les lieux de vie de l'enfant
- ✓ AR2 : trois séances de formation de 5 jours de 30 acteurs dans chaque région sur la thématique de la protection de l'enfant ( CDE, CABEPE, le travail des enfants) et sur la prise en charge des enfants vulnérables, la formation à l'écoute et sur les outils de suivi pour le personnel des SEJUP, AEJT, membres du réseau régional de protection de l'enfant
- ✓ AR2 : Actualisation des procédures locales de signalement et de la cartographie des acteurs
- ✓ AR2 : Développement de matériel de communication concernant les procédures locales de signalement et la cartographie des acteurs actualisés
- ✓ AR2 : Appui aux réunions trimestrielles des acteurs de mise en œuvre entre région: SEJUP, Direction Régionale PPFPE, AEJT, Plateformes d'Orientation Jeunesse, du réseau régional de la protection de l'enfant, Direction Régional HACP
- ✓ AR2 : Identification et mise en apprentissage de 100 enfants vulnérables
- ✓ AR2 : Travail social d'accompagnement et de suivi des enfants dans la mise en apprentissage incluant une pension alimentaire, des formations en compétences de vie et alphabétisation des enfants
- ✓ AR2 : Appui aux chefs d'atelier sélectionnés pour la prise en charge de l'enfant et la mise aux normes de sécurité des ateliers d'apprentissage (incluant production de l'IEC matériel pour la sécurisation des lieux d'apprentissage à travers des pagi voltes et des affiches)
- ✓ AR2 : Distribution de kit d'installation en fin d'apprentissage pour les enfants effectuant leur apprentissage
- ✓ AR2 : Suivi individualisé et établissement d'une base de données pour chaque enfant mis en apprentissage

## 7. Projet d'Appui Pédagogique aux Ecoles Coraniques (PAPEC)

Maitre d'œuvre :	EIRENE
Maitre d'ouvrage	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Zone d'intervention	Maradi, Zinder, Diffa et Tillabéry
Durée totale:	24 mois
Montant :	480 088 euros
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : Contribuer à l'éducation des enfants (filles et garçons) exclus du système formel au Niger.</p> <p><b>L'objectif spécifique</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Alphabétiser 10 000 enfants issus des Régions de Maradi, Tillabéry et Diffa fréquentant les écoles coraniques dans leurs langues maternelles</li> <li>✓ Responsabiliser les acteurs locaux pour une meilleure prise en charge de la gestion des écoles coraniques au niveau des écoles coraniques</li> <li>✓ Accompagner le processus de plaidoyer pour la prise en compte de l'alphabétisation dans les écoles coraniques</li> </ul>
Résultats attendus	<p><b>R1.1</b>«Le cadre d'apprentissage des enfants fréquentant les écoles coraniques est amélioré (OS1)</p> <p><b>R1.2</b>«Les enfants des écoles coraniques partenaires savent lire, écrire et calculer dans leur langue maternelle» (OS1)</p> <p><b>R1.3</b>« Les filles et les garçons fréquentant les écoles coraniques ont accès à une formation supplémentaire dans la perspective de leur participation à la vie active communautaire (OS1)</p> <p><b>R2.1</b> « Les parents d'élèves et les acteurs locaux se mobilisent autour de la gestion, la prise en charge et la défense des intérêts de l'alphabétisation au sein des écoles coraniques au Niger » (OS2)</p> <p><b>R3.1</b>« Trois groupes de plaidoyer agissent au niveau des trois régions pour la promotion de l'alphabétisation au sein des écoles coraniques » (OS3).</p>
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A1.1 : «L'appui à la mise à disposition d'infrastructures (construction/réhabilitation des paillettes améliorées ; latrines séparées (filles et garçons) ; des points d'eau 1» (R.1.1)</li> <li>• A1.2 : La dotation des écoles en équipements scolaires (nattes, tables bancs, tableaux) et matériels didactiques2 » (R.1.1)</li> <li>• A1.3 : « La promotion d'hygiène et assainissement en milieu des écoles coraniques3 » (R.1.1)</li> </ul>

- |  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>• A2.1 : «Renforcement des capacités des enseignants1» (R.1.2)</li><li>• A3.1 : « Appui à la création d'un environnement lettré au sein des écoles coraniques » (R1.3)</li><li>• A.4.1 3 : « La formation professionnelle des jeunes filles et garçons » (R.1.3)</li><li>• A.5.1.4 : « Promotion de la participation communautaire »</li><li>• 6.1.5.3 : « Appui à la mise en place d'un groupe de plaidoyer en faveur d'AJAMI » (R1.3).</li></ul> |
|--|--|

## 8. Projet programme d'épanouissement culturel de la jeunesse

Maitre d'œuvre :	CISP
Maitre d'ouvrage	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Zone d'intervention	Régions de Diffa, Zinder, Tahoua et Agadez
Durée totale:	24 mois
Montant :	899 688 euros
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : Améliorer les conditions de vie économiques, sociales et culturelles des jeunes à travers la promotion et le développement d'activités culturelles</p> <p><b>L'objectif spécifique</b> :</p> <p>Faciliter aux jeunes l'accès et la disponibilité d'activités culturelles dans la zone d'intervention du projet pendant 24 mois</p>
Résultats attendus	<p><u>Résultat 1</u> :</p> <p>Les jeunes participent à une programmation culturelle dans les MDC et à un ensemble d'activités mobiles tant en zone urbaine que rurale.</p> <p><u>Résultat 2</u> :</p> <p>Les capacités des Maisons de la Culture sont renforcées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 9 Maisons de la culture sont réhabilitées ;</li> <li>- Les 9 MC disposent d'un équipement approprié ;</li> <li>- Les professionnels de la culture à échelon communal, départemental et régional sont formés</li> </ul>
Principales activités	<p>A1.1 Appui et développement des agendas culturels des MDC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A1.1.1 Les spectacles culturels</li> <li>A1.1.2 Les ateliers artistiques et créatifs</li> <li>A1.1.3 Création d'une base de données / répertoire artistique</li> </ul> <p>A1.2 Animation de la caravane mobile de la culture</p> <p>A1.3 Programmation régulière des festivals culturels</p> <p>A1.4 Animations culturelles mobiles dans les lieux de fréquentation des jeunes</p>

	<p>A2.1 Réhabilitation des MDC</p>
--	------------------------------------

A2.2 Equipements des MDC

A2.3 Formation et accompagnement des acteurs culturels en région

A3.2.1 Formation des professionnels de la culture

A3.2.2 Création d'un réseau des Directeurs des MdC.

## 9. Projet d'assistance médicale et psychosociale aux migrants et appui aux soins de santé materno-infantile dans la région d'Agadez

Maitre d'œuvre :	CROIX ROUGE FRANCAISE
Maitre d'ouvrage	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Zone d'intervention	Région d'Agadez :  Districts sanitaires d'Agadez Commune, Tchirozérine et Arlit.
Durée totale du projet:	24 mois
Montant:	845 000
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : Contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins de qualité pour les populations migrantes et hôtes (femmes enceintes et allaitantes et enfants de moins de 5 ans) de la région d'Agadez</p> <p><b>Objectifs spécifiques</b> :</p> <p><b>OS1.</b> Renforcer la qualité et l'offre globale des soins gratuits aux populations migrantes en transit dans la ville d'Agadez ;</p> <p><b>OS2.</b> Améliorer l'accès à des soins gratuits et de qualité pour les femmes enceintes, allaitantes et les enfants de moins de cinq ans.</p>
Résultats attendus	<p><b>Résultat 1</b> : Une prise en charge médicale et un accompagnement psychosocial de qualité sont offerts aux migrants en transit dans la ville d'Agadez</p> <p><b>Résultat 2</b> : Les structures sanitaires couvertes par l'intervention dans les 3 districts offrent des soins de santé materno-infantile gratuits et de qualité aux femmes enceintes et allaitantes et enfants de moins de 5 ans.</p>
Principales activités	<p><b>R1A1</b> : Prise en charge médicale des migrants au centre de transit et référencement des complications au CHR d'Agadez</p> <p><b>R1A2</b> : Mise en place des activités de cliniques mobiles dans la ville d'Agadez et périphérie pour les migrants</p> <p><b>R1A3</b> : Formation de recyclage pratique des personnels soignants du projet à la prise en charge des soins de qualité (centre de transit (CDT) et clinique mobile)</p> <p><b>R1A4</b> : Dotation en médicaments, consommables et équipements médicaux de l'infirmerie du CDT et des cliniques mobiles</p> <p><b>R1A5</b> : Accompagnement psycho-social des migrants</p> <p><b>R2A1</b> : Appui à la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5ans, les femmes enceintes et femmes allaitantes dans les 12 centres de santé intégrée (CSI) cibles du projet</p> <p><b>R2A2</b> : Organisation de supervisions formatives dans les 12 CSI d'intervention du projet</p> <p><b>R2A3</b> : Appui aux activités foraines dans les aires sanitaires des CSI ruraux couverts par le projet</p>

**R2A4** : Appui aux référencements et à la prise en charge médicale des urgences obstétricales et pédiatriques dans les sites d'intervention (CSI, HD, CHR)

**R2A5** : Formation et recyclage des agents de santé des CSI couverts sur la SIMR (Surveillance Intégrée des Maladies et Ripostes)



## 10. Projet REVE (Revalorisation du Vivre Ensemble)

Maitre d'œuvre :	CARE ET SOS CIVISME
Maitre d'ouvrage	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Zone d'intervention	Régions de Diffa, Maradi, Niamey, Zinder
Durée totale:	24 mois
Montant :	1.100.000 euros
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : contribuer à la consolidation de la paix et à l'amélioration de la stabilité sociale et politique au Niger.</p> <p><b>L'objectif spécifique</b> : de créer les conditions favorables pour une amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire et du climat social dans 4 régions du Niger (Diffa, Maradi, Niamey, Zinder).</p>
Résultats attendus	<p><b>Résultat 1</b> : Les cadres institutionnels existants accomplissent convenablement leurs missions et des réformes pertinentes sont initiées par les pouvoirs publics pour améliorer le cadre juridique régissant les activités religieuses au Niger.</p> <p><b>Résultat 2</b> : La compréhension entre les communautés chrétiennes et musulmanes du Niger est favorisée, en vue de la prévention des conflits inter religieux.</p> <p><b>Résultat 3</b> : Le rapprochement entre les associations religieuses de différentes tendances est favorisé, pour la tolérance et la prévention des conflits intra religieux.</p> <p><b>Résultat 4</b> : Les organisations/associations de base des jeunes filles et garçons sont engagées dans des actions de promotion de la paix</p>
Principales activités	<p><b>Activités du Résultat 1</b> : Les cadres institutionnels existants accomplissent convenablement leurs missions et des réformes pertinentes sont initiées par les pouvoirs publics pour améliorer le cadre juridique régissant les activités religieuses au Niger</p> <p>A.1.1. Renforcement du Cadre Institutionnel et Juridique</p> <p>A.1.2. Amélioration de l'environnement professionnel des médias</p> <p>A.1.3. Renforcement du Conseil Islamique du Niger</p> <p>A.1.4. Synergie autour des écoles coraniques.</p> <p><b>Activités du Résultat 2</b> : La compréhension entre les communautés chrétiennes et musulmanes du Niger est favorisée, en vue de la prévention des conflits inter religieux.</p>

A.2.1. Restructuration/mise en place et accompagnement des comités de dialogue inter religieux

A.2.2. Appui aux initiatives de la commission interdiocésaine de dialogue islamo-chrétien.

**Activités du Résultat 3 : Le rapprochement entre les associations religieuses de différentes tendances est favorisé, pour la tolérance et la prévention des conflits intra religieux.**

A.3.1. Etablir un répertoire des associations religieuses et celles de jeunes.

A.3.2. Ateliers introductifs pour la construction de la fraternité intra religieuse en faveur de la paix.

A.3.3. Ateliers

nationaux de dialogue intra religieux sur les valeurs fédératrices.

A.3.4. Capitalisation et documentation du processus de dialogue intra religieux.

**Activités du Résultat 4 : Les organisations/associations de base des jeunes filles et garçons sont engagées dans des actions de promotion de la paix.**

A.4.1. Identification des organisations/associations de jeunes actives dans les chefs-lieux de région

A.4.2. Formations des formateurs au profit des leaders des jeunes

A.4.3. Appui aux initiatives des organisations de jeunes.